

Les nouvelles d'Eyragues



Photos N.B.

Chers administrés,

Je suis très heureux de vous présenter le premier bulletin municipal de l'année 1992.

En effet, six mois se sont écoulés pendant lesquels le Conseil Municipal a voté le budget, a continué à faire progresser les dossiers relatifs à certains investissements et enfin a travaillé et continué à le faire pour que l'harmonie règne au mieux dans notre village.

Le Budget de Fonctionnement s'équilibre entre recettes et dépenses pour un montant de 11.200.000 Frs.

Dans cette somme, les impôts locaux représentent 3.896.000 Frs, soit 35% du Budget, et comme vous pourrez le constater, les taux des 4 taxes votés par le Conseil Municipal sont restés les mêmes que pour 1991. Je vous demande, comme je l'ai déjà fait, de bien lire les avis d'imposition sur lesquels ressortent les différents taux appliqués par les autres collectivités (Département et Région) et dont les montants ne sont pas perçus par la Commune.

En ce qui concerne la section "Investissement" le budget atteint la somme de 6.400.000 Frs, ce qui permettra

après le remboursement de l'annuité de poursuivre la réalisation des équipements prévus.

Il me faut sans cesse solliciter les collectivités territoriales pour obtenir des autorisations, des subventions, c'est le cas pour le financement de la reconstruction de la station d'épuration, de la réalisation de la zone artisanale et de l'aménagement des terrains acquis pour accueillir les enfants des écoles.

En début d'année, nous avons réalisé les travaux d'aménagement du Secrétariat de la Mairie dans le but d'améliorer l'accueil des administrés, et les conditions de travail du personnel que je félicite ainsi que l'ensemble du personnel municipal.

Notre village continue à s'embellir et ce grâce au contrat signé avec le PACT ARIM qui aide financièrement à la rénovation des façades.

Vous savez tous que nous avons posé dernièrement la première pierre de la nouvelle Maison de Retraite dont les travaux devraient commencer début septembre. La mise à disposition pour les pensionnaires est prévue pour octobre 1993.

Depuis le début de l'année, diverses manifestations socio-culturelles se sont déroulées dans la commune : passage de la Flamme Olympique, nuitée des Associations, divers galas de danse, fêta pour Pentecôte, et fin juin, la fête de la Saint-Eloi. Malheureusement pendant le défilé du samedi soir, un accident grave s'est produit mettant en émoi l'ensemble de la population. Un élan de solidarité et de générosité s'est dégagé pour aider la famille GAFFET et assurer les travaux de l'exploitation de Serge.

A travers ces divers événements, le slogan de Grande Famille n'est pas un vain mot.

La Municipalité, les Adjointes et moi-même, restons toujours à l'écoute et travaillons ensemble pour notre qualité de vie.

Le Maire
L. MICHEL

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08.01.92

- Approbation pour la réalisation d'un bassin de rétention au quartier des Issanes
- Approbation pour l'achat de 7 parcelles (3 ha 32 a 22 ca) pour la réalisation de la zone artisanale.

Séance du 08.02.92

- Approbation pour la création d'une voie et d'une aire de jeux sur un terrain jouxtant les écoles.

Séance du 17.03.92

- Adoption du Budget Primitif 1992
- Vote des subventions aux différentes sociétés (détail dans compte-rendu Vie Associative).

Séance du 14.04.92

- Modification des tarifs de location des salles communales :

	Salle des Fêtes				Salle Baudile Lagnel			
	Association Locale	Eyraguais	Association Extérieure	Personne Extérieure	Association Locale	Eyraguais	Association Extérieure	Personne Extérieure
• SI PAS DE CONTRIBUTION VERSÉE PAR LES PARTICIPANTS À LA MANIFESTATION :								
- Matinée / Journée Apéritif, Réunion, Expo Repas, Buffet froid	0 F 200 F	400 F 800 F	800 F 1600 F	800 F 1600 F	0 F 100 F	200 F 400 F	400 F 800 F	400 F 800 F
- Nuitée Réunion, Expo Repas, Buffet froid	0 F 200 F	— 1600 F	1600 F 3000 F	— 3000 F	0 F 100 F	— 800 F	800 F 1600 F	— 1600 F
• SI CONTRIBUTION VERSÉE PAR LES PARTICIPANTS À LA MANIFESTATION :								
- Matinée / Journée Repas, Bal, Loto, Expo, Divers	300 F	—	1600 F	—	150 F	—	800 F	—
- Nuitée Bal, Repas, Loto, Divers	500 F	—	3000 F	—	250 F	—	1600 F	—
• CAUTION dans tous les cas	300 F	500 F	1000 F	1000 F	200 F	500 F	1000 F	1000 F

Séance du 16.06.92

Accord pour organiser la garderie d'été au Domaine de Beauchamp du 08.07 au 21.08.92.

Séance du 07.07.92

Vote du projet de construction du Foyer Soleil aux anciennes écoles de garçons.

CIRCULATION ET PREVENTION ROUTIERE

Comme vous avez pu le constater pour la Saint-Eloi, une nouvelle réglementation de la circulation a été mise en place pour les fêtes.

En effet, d'un commun accord, la Commission de la Circulation et le Comité des Fêtes ont décidé d'interdire toute circulation entre les bars "Le Toril" et le "Commerce".

Les déviations seront indiquées en plusieurs endroits. Veillez à bien respecter les signalisations et notamment SENS INTERDITS et STATIONNEMENTS INTERDITS pour la sécurité de tous et le bon déroulement de nos fêtes.

Merci de votre compréhension.

LA ZONE D'ACTIVITE DES MOUTOUSES

L'aménagement de la zone d'activité se poursuit.

Située dans le quartier des Moutouses, cette zone a été réalisée grâce à l'acquisition de 4,2 hectares de terrain dont les frais se répartissent de la façon suivante :

— **Achat terrains année 90/91** :**627.731 Frs**

• Pichotin	128.172
• Villaret	300.000
• Dumas	52.230
• Escalier	125.488
• Honoraires Notaires	19.841

— **Achat terrains année 91/92** :**338.559 Frs**

• G.F.A. GINOUX	332.200
• Honoraires Notaires	6.359

— **Frais divers** :**334.332 Frs**

• Dossier enquête	50.000
• Elagage platanes	11.000
• Mise à niveau	35.021
• Plans	33.600
• Panneaux	12.345
• Bornage et profils	18.500
• Film sous route	11.037
• Chemin d'accès station	98.829
• Honoraires géomètre	64.000

La première tranche en cours de viabilisation comporte 15 lots d'une superficie variant entre 1200 et 3900 m² avec possibilité de regroupement.

Prix de vente suivant emplacement de 70,00 à 85,00 Frs le m².

L'équipement de la zone comporte :

- une voie intérieure de 9 m reliée au CD 29 par le chemin des Moutouses avec un carrefour aménagé
- une viabilité complète : eau, assainissement, réseau pluvial, téléphone, moyenne tension et basse tension, éclairage public par candélabres.

Les possibilités d'occupation au sol :

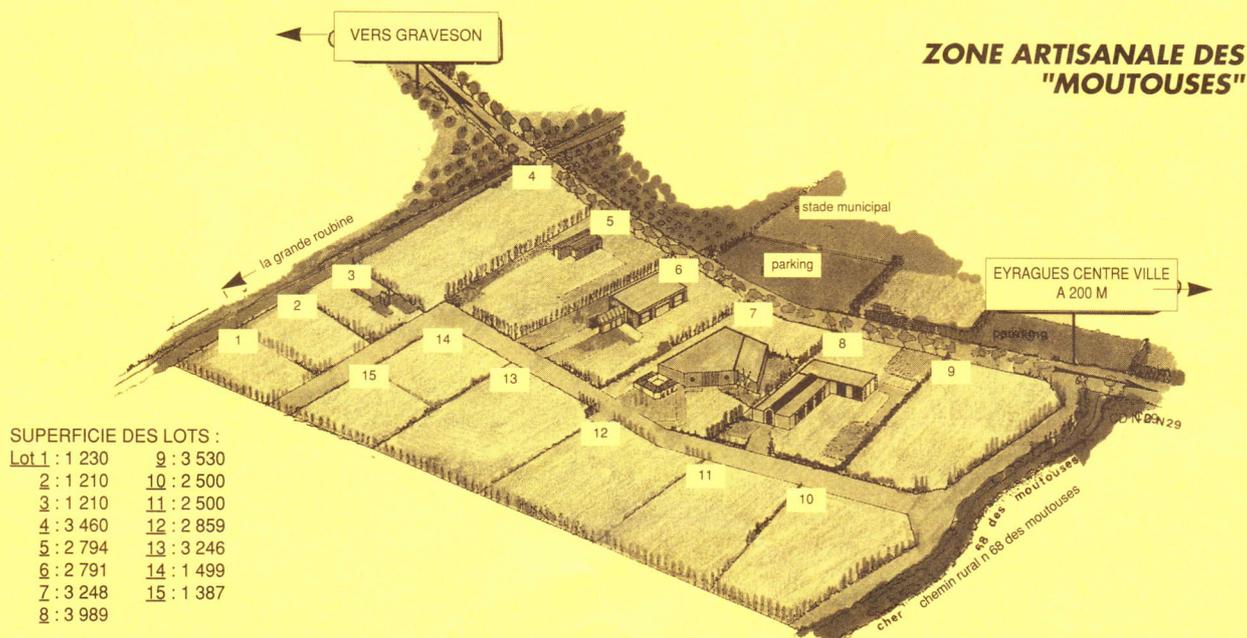
- COS : 0,50
- logement de fonction sur les lots supérieurs à 3.000 m².

La Municipalité a mis en place cette zone d'activité afin de donner un souffle nouveau à l'économie du village.

Compte-tenu de son importance, nous vous sollicitons pour faire connaître ce projet autour de vous.

Nous vous rappelons les taxes en vigueur sur la commune qui peuvent être un élément déterminant pour l'implantation d'entreprises nouvelles :

• Taxe professionnelle	:	8,00 %
• Taxe foncier bâti	:	11,19 %
• Taxe foncier non bâti	:	29,83 %
• Taxe habitation	:	10,24 %



BUDGET PRIMITIF 1992

COMMUNE D'EYRAGUES

(Situation Budgétaire au 1er Juillet 1992)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Art.	Désignation	Bud. Primitif	Budget Tot.	Emis	Reste
60	DENREES ET FOURNITURES	650.000,00	650.000,00	242.753,69	407.246,31
61	FRAIS DE PERSONNEL	3.300.000,00	3.300.000,00	1.619.984,30	1.680.015,70
62	IMPOTS ET TAXES	80.000,00	80.000,00	0,00	80.000,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	1.600.000,00	1.600.000,00	899.075,66	700.924,34
64	PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	1.000.000,00	1.000.000,00	305.764,11	694.235,89
65	ALLOCATIONS SUBVENTIONS	800.000,00	800.000,00	584.954,00	215.046,00
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	500.000,00	500.000,00	188.119,46	311.880,54
67	FRAIS FINANCIERS	2.300.000,00	2.300.000,00	874.602,00	1.425.397,52
68	DOTATION AMORTISSEMENT ET PROVISION	300.000,00	300.000,00	0,00	300.000,00
69	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20.000,00	20.000,00	3.843,00	16.157,00
82	CHARGES ANTERIEURES			0,00	0,00
83	PRELEVEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT	650.000,00	650.000,00	0,00	650.000,00
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11.200.000,00	11.200.000,00	4.719.096,70	6.480.903,30
70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION	1.270.000,00	1.270.000,00	1.258.436,50	11.563,50
71	PRODUITS DOMANIAUX	150.000,00	150.000,00	97.978,00	52.022,00
72	PRODUITS FINANCIERS	190.000,00	190.000,00	125.020,00	64.980,00
73	RECOUVREMENTS SUBVENTIONS	300.000,00	300.000,00	133.017,26	166.982,74
74	DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT	3.387.000,00	3.387.000,00	1.726.931,00	1.660.069,00
75	IMPOTS INDIRECTS	513.000,00	513.000,00	249.389,75	263.610,25
76	IMPOTS DIRECTS AUTRES QUE CONTRIBUTIONS	105.000,00	105.000,00	0,00	105.000,00
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	5.285.000,00	5.285.000,00	2.424.170,00	2.860.830,00
78	TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN REGIE			0,00	0,00
79	PRODUITS EXCEPTIONNELS			4.146,07	-4.146,07
82	PRODUITS ANTERIEURS			2.554.631,90	-2.554.631,90
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11.200.000,00	11.200.000,00	8.573.720,48	2.626.279,52

BUDGET PRIMITIF 1992

COMMUNE D'EYRAGUES

(Situation Budgétaire au 1er Juillet 1992)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art.	Désignation	Bud. Primitif	Budget Tot.	Emis	Reste
06	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE			84.488,10	-84.488,10
13	FRAIS EXTRAORDINAIRES			0,00	0,00
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	650.000,00	650.000,00	262.579,01	387.420,99
18	REGLEMENT DETTES LONG ET MOYEN TERME			0,00	0,00
21	ACQUISITIONS DE BIENS MEUBLES	2.500.000,00	2500.000,00	1.802.193,69	697.806,31
23	TRAVAUX BATIMENTS ET GENIE CIVIL	3.250.000,00	3.250.000,00	793.456,97	2.456.543,03
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6.400.000,00	6.400.000,00	2.942.717,77	3.457.282,23
06	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE			0,00	0,00
10	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	1.000.000,00	1.000.000,00	267.400,00	732.600,00
11	PRELEVEMENTS / RECETTES DE FONCTIONNEMENT	650.000,00	650.000,00	0,00	650.000,00
13	AMORTISSEMENT & REPRISE FRAIS			0,00	0,00
14	PARTICIPATIONS A DES TRAVAUX DIVERS	1.550.000,00	1.550.000,00	236.715,52	1.313.284,48
16	PRODUITS DES EMPRUNTS	2.000.000,00	2.000.000,00	0,00	2.000.000,00
21	ALIENATION DE BIEN MEUBLES	1.200.000,00	1.200.000,00	257.011,60	942.988,40
25	RECOUVREMENT CREANCES LONG ET MOYEN TERME			0,00	0,00
26	ALIENATION DES TITRES ET VALEURS			0,00	0,00
27	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS			0,00	0,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	6.400.000,00	6.400.000,00	761.127,12	5.638.872,88

AMENAGEMENT DU TERRAIN DES ECOLES

L'année dernière, la Municipalité a eu l'opportunité d'acquérir une partie des terrains de Monsieur BOUVEYRON ainsi que ceux appartenant à Monsieur FONTROQUE.

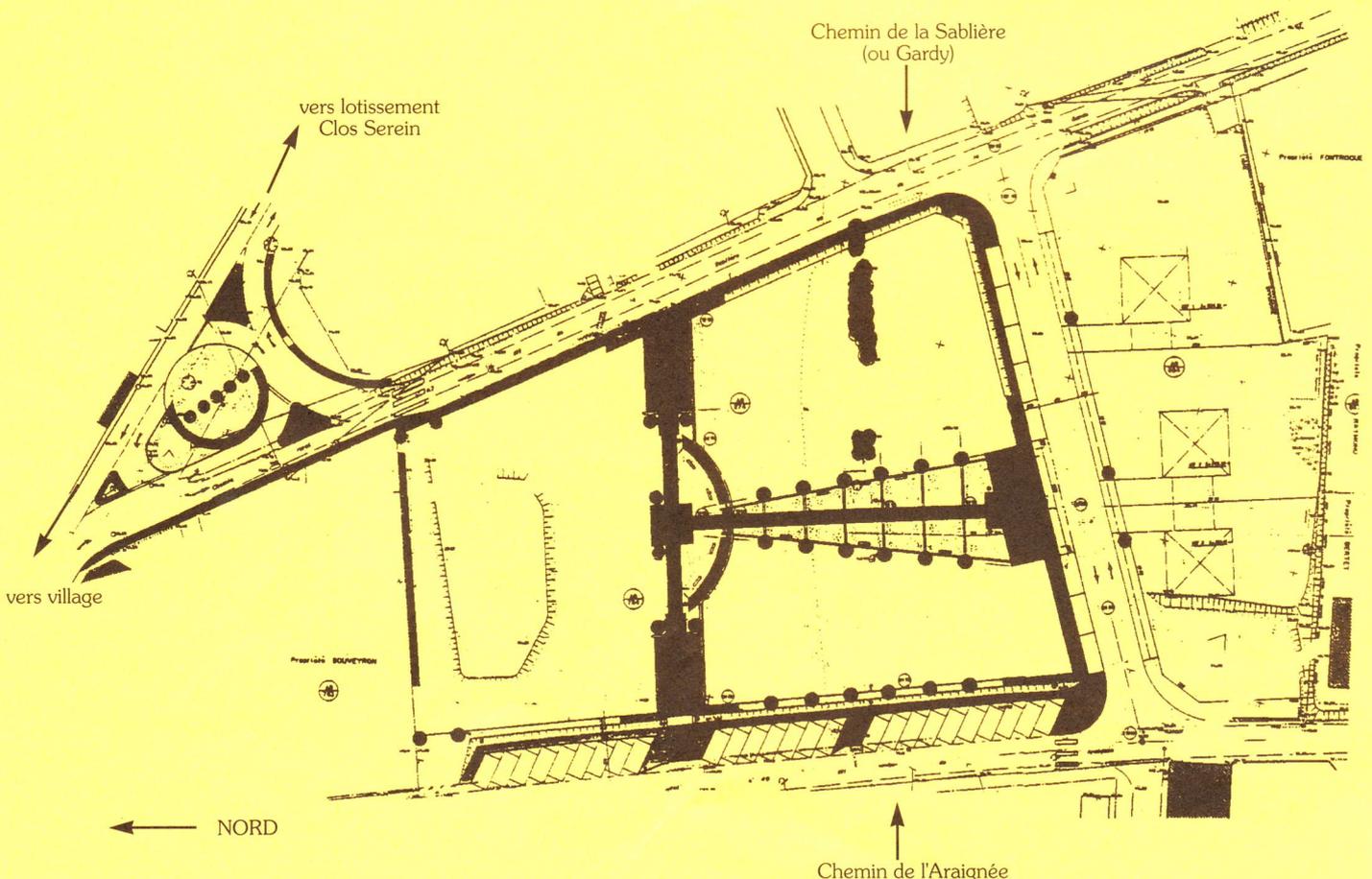
Ces terrains étant situés à proximité des écoles, les membres du Conseil Municipal ont proposé de les aménager en espaces de jeux pour les enfants.

Compte-tenu de l'implantation et de la surface totale d'acquisition, ce projet prévoit de nombreux aménagements :

- 1° - **Espaces de jeux** sur la plus grande partie du terrain se répartissant en 2 niveaux en raison de la pente naturelle. Dans l'immédiat ces terrains seront végétalisés, ensemencés de pelouse et clôturés.
- 2° - **Stationnement** sur la partie longeant le chemin de l'araignée afin de faciliter l'entrée et la sortie des classes.
- 3° - **Voie nouvelle** reliant le chemin de l'araignée au chemin de la Sablière (ou Gardy) qui devrait rendre plus fluide l'accès aux écoles.
- 4° - **Rond point** au niveau du croisement entre le chemin de la Sablière et la route du Clos Serein.
- 5° - **Assainissement et Electricité** : amélioration des raccordements du quartier de l'Araignée.
- 6° - **Terrains à construire** : 3 lots de 800 à 1000 m² seront viabilisés face à l'aire de jeux.

Les premiers travaux d'aménagement de l'espace de jeux devraient commencer courant juillet 92. L'ensemble du projet ne se terminera certainement pas avant fin 93.

Coût d'acquisition des terrains	1.038.462,35	Frais d'aménagement en cours de réalisation	487.971,34
- Arpentage terrain Bouveyron	1.470,64	- Plan topo (Pitrat)	9.176,53
- Arpentage terrain Fontroque	1.512,01	- Etude de faisabilité (Cassulo)	14.825,00
- Achat terrain Fontroque	450.600,00	- Terrassement (Noël)	97.252,00
- Achat terrain Bouveyron	566.000,00	- Implantation voies (Pitrat)	3.268,81
- Honoraires notaire Fontroque	8.594,42	- Murs de soutènement :	
- Honoraires notaire Bouveyron	10.285,28	- fourniture SABLA	164.992,00
		- mise en place (ROSSI)	198.457,00



LE FOYER LOGEMENTS

Comme il s'en était déjà parlé, le Conseil Municipal dans sa séance du 7 juillet dernier a voté la construction aux anciennes écoles de garçons d'un foyer logements pour les personnes âgées.

Cette création au centre du village permettra aux personnes hébergées de garder leur autonomie sans être isolées.

La construction et son financement seront assurés par la Société HLM - FAMILLE PROVENCE sous couvert de la municipalité.

Par le biais d'un bail emphytéotique de 55 ans, la commune met à disposition le terrain et le bâtiment existant.

A l'issue de ce bail, la commune deviendra seule propriétaire de cette structure.

Ce foyer de 30 logements, d'une surface de 30 m² chacun, accueillera des personnes âgées valides, seules ou en couple. Une priorité sera donnée aux retraités de la commune.

Pour la plupart des studios les personnes auront la possibilité d'aménager avec leur propre mobilier.

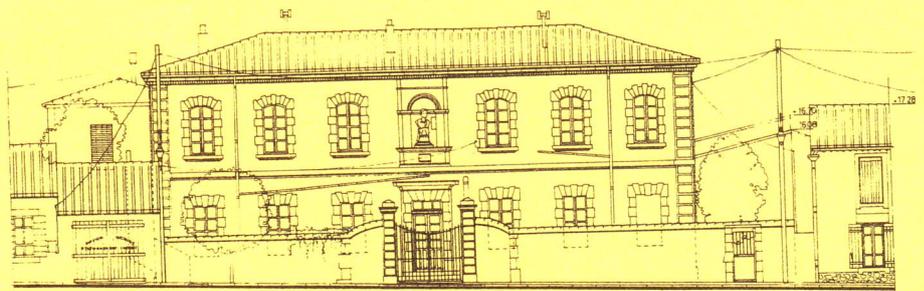
Des services collectifs, tels le repas de midi, lavage et autres seront assurés.

Outre les 30 logements pour les résidents, ce bâtiment comprendra :

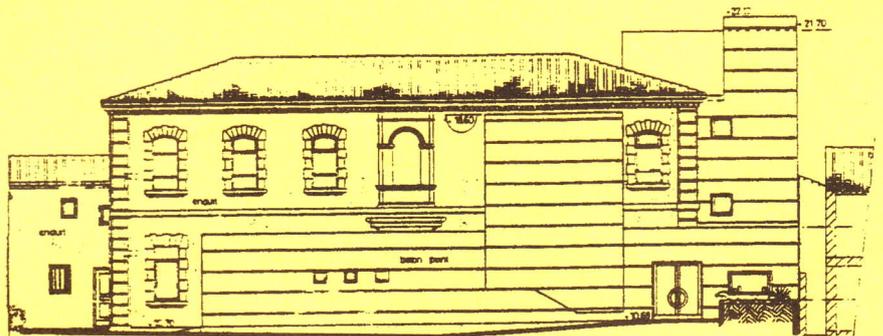
- une salle restaurant,
- une salle de télévision,
- des espaces repos-détente
- une cuisine relais.

Les travaux de construction devraient débuter dès l'automne 92 et se terminer fin d'année 93.

Toutes les personnes susceptibles d'être intéressées, sont invitées à se présenter au secrétariat de la mairie.



façade nord existante



façade nord



(Côté SUD)

façade est

(Côté NORD)

URBANISME

Recensement des permis de construire accordés :

1987 : 27
1988 : 30
1989 : 22

1990 : 17
1991 : 22
1992 : à ce jour, 9 demandes ont été déposées.

RAPPEL : - Une demande de permis est obligatoire pour :

- une construction d'une maison individuelle
- une extension d'une habitation
- un changement de destination d'un local existant (garage, remise, grenier, etc...)
- une construction de bâtiments à usage agricole ou commercial ainsi que pour toutes nouvelles constructions dépassant 20 m².

- Les demandes, en 5 exemplaires, doivent être déposées en Mairie, un récépissé de dépôt est remis à l'intéressé.

- Le dossier est ensuite adressé aux services de l'Équipement chargé de l'instruction. Divers avis sont sollicités auprès des administrations concernées (Bâtiments de France, DDA, services Incendie...).

En cas d'habitation liée aux activités agricoles (agriculteurs, ascendants, descendants) un questionnaire doit être adressé au préalable à la Direction Départementale de l'Agriculture. Après avis favorable de cet organisme, les intéressés peuvent déposer leur demande de permis de construire.

- Pour les travaux de toute autre nature, une déclaration doit être faite en Mairie.

Nous vous invitons à vous adresser au secrétariat, bureau de l'Urbanisme, où tous les renseignements nécessaires vous seront donnés.

AIDE SOCIALE

Comme les années précédentes, la commission a travaillé (pour le bien-être de notre village) :

- participation aux départs de classes vertes
- participation au repas de fin de saison du foyer du 3ème Age
- distribution de plusieurs colis alimentaires aux personnes en difficultés.

Garderie

Elle se déroulera cette année encore au Domaine de Beauchamp, et nous tenons à remercier Monsieur le Directeur de la Maison Familiale pour la mise à disposition de nouveaux locaux.

• du 08 au 31 juillet,

environ 60 enfants inscrits (de 3 à 10 ans)

encadrement : Mlle CATILLON Corinne
Mme MARTINEZ Manou
Mme ESPIGUE Michèle
Mlle MOULAN Annick
M. BACHELARD Jean-Michel
Mlle PERE Bérangère

• du 1er au 21 août,

environ 40 enfants inscrits

encadrement : Mlle CATILLON Corinne
Mlle GIMENEZ Sabrina
M. GIFFON Olivier
Mlle PERE Bérangère

*Prix de la journée : 30,00 F / enfant
repas : 15,00 F / enfant*

Horaires : du Lundi au Vendredi : 7 h 45 - 12 H 15 / 13 H 30 - 18 H 15

Animation assurée, nous souhaitons de bonnes vacances aux enfants.

TRAVAUX ET VOIRIE

• **Traitement et taille des platanes**107.501,50 F

- traitement 281 platanes à 20,00 F 5.620,00
- taille 313 platanes à 325,50 F 101.881,50

• **Entretien des chemin**42.204,00 F

- 846 tonnes de concassé 0/30

• **Station d'épuration**..... H.T. 3.113.626,00 F

- Construction (SAUR) 2.456.066,00
- Raccordement au réseau (EHTP) 657.560,00

• **Façade du Café du Commerce (Fornéris)**38.494,00 F

VIE ASSOCIATIVE

• **Encore un CHAMPION DE FRANCE à EYRAGUES !**

En effet, Franck DELABRE a obtenu avec ses coéquipiers du Rugby Club Châteaurenardais, le titre de Champion de France Groupe B.

C'est là un exploit qui compte dans la carrière d'un joueur à qui nous adressons toutes nos félicitations sportives.

• **La 2ème Nuit de la Vie Associative a vécu**

Ambiance "Champs Elysées" à la salle des fêtes où plus de 300 personnes se sont retrouvées pour "Vivre" cette soirée au cours de laquelle quelques bénévoles méritants parmi tant d'autres se sont vus remettre les Trophées de la Vie Associative.

Par cette réception, la Municipalité a voulu apporter son soutien et sa reconnaissance envers celles et ceux qui animent notre village.

• **Les PHOTOS ?... UNE FOLIE !**

Dans le cadre des journées nationales des 22, 23 et 24 mai, Madame LERBRET et ses amis du "STUDIO" ont mis sur pied une remarquable exposition portant sur divers thèmes, tels que :

- EYRAGUES à travers les âges,
- Les commerçants dans leur commerce,
- Tour Horizon,
- Historique du Club

De nombreux visiteurs ont ainsi apprécié la qualité et la recherche des œuvres présentées.

• **Les Eyraguais auraient-ils le goût de la lecture ?**

On peut le penser, et c'est tant mieux, car depuis l'inauguration réussie de la Bibliothèque, plus d'une centaine d'adhérents se sont manifestés.

La capacité a été portée à 5000 livres ce qui rend le choix encore plus large et varié.

Gérée par l'Espace Culturel, rappelons les jours et heures d'ouverture :

- mardi de 9 H 00 à 11 H 00
- mercredi de 16 H 00 à 18 H 30
- jeudi de 9 H 00 à 11 H 00 et de 15 H 00 à 17 H 00
- vendredi de 9 H 30 à 12 H 00.

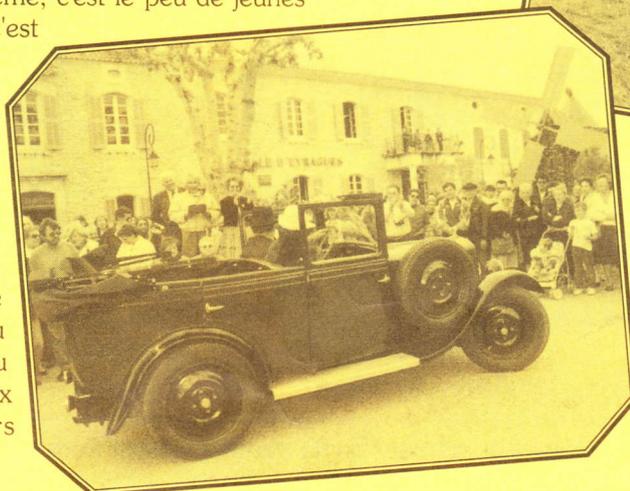
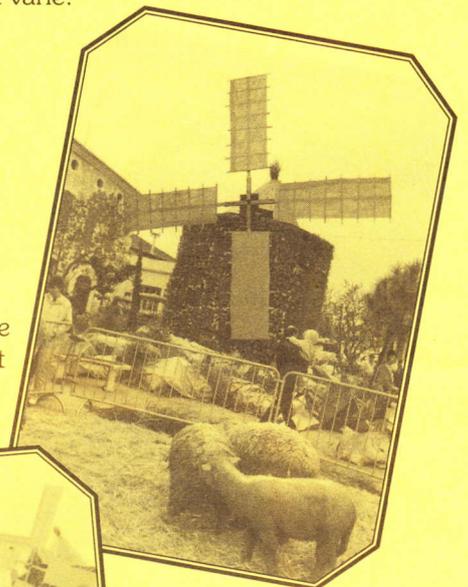
• **L'AVENIR EYRAGUAIS toujours là !**

Souvent sollicitée tout au long de l'année, la phalange musicale locale présidée par André JOUVE répond toujours d'une manière spontanée et ses prestations sont toujours remarquables.

Une ombre au tableau tout de même, c'est le peu de jeunes gens qui intègrent cette formation et c'est bien dommage.

• **Des floralies humides, mais chaleureuses !**

Sur le thème de la Provence, cette 5ème édition a été contrariée par la pluie, mais rehaussée par la présence de Monsieur J.C. GAUDIN, Président du Conseil Régional. Et la belle affluence du dimanche a apporté aux nombreux responsables la récompense de leurs efforts.



VIE ASSOCIATIVE (suite)

• Une soirée qui méritait mieux

C'est celle organisée par l'Attelage Eyraguais qui a proposé une nuitée dansante avec l'excellent orchestre des arènes de Nîmes "CHICUELO".

Et aux dires des présents, ils souhaitent revenir.

• Du Nouveau !

Bienvenue à la dernière née des Associations : "USEP Maternelle" présidée par Madame CUGIER.

• Bientôt un Club de Langues ? C'est possible !

Si la difficulté majeure qui réside dans la recherche des locaux, est aplanie, le Centre Linguistique Culturel devrait s'installer sur notre Commune.

Son but : enseigner aux jeunes comme aux adultes, les langues et plus particulièrement l'Anglais.
devenir un lieu de culture, de rencontres et d'intérêt pour tous.

Pour tout contact : Mme B. ROCH - 90.94.27.68.

• Journées "Portes ouvertes" à l'ATELIER

Les 16 et 17 mai, les parents, les invités et autres amis ont pu découvrir les nombreux sujets réalisés par les enfants tout au long de l'année.

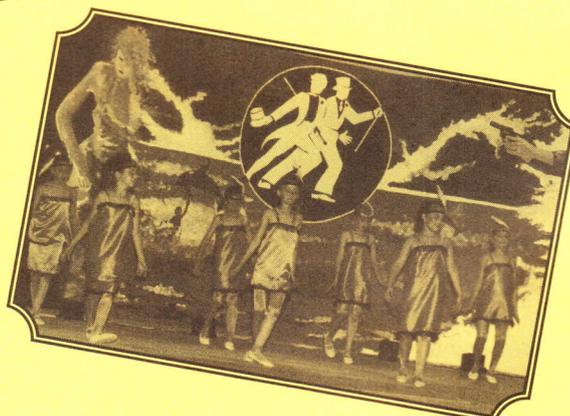
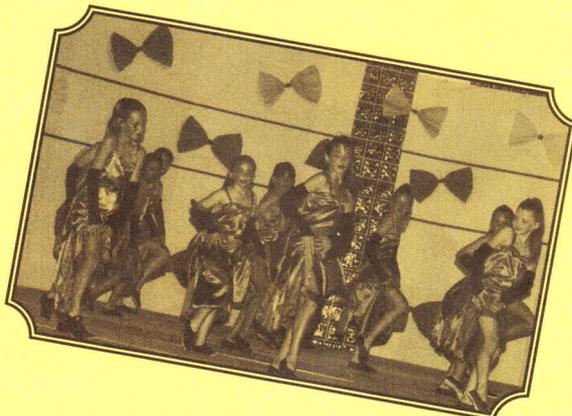
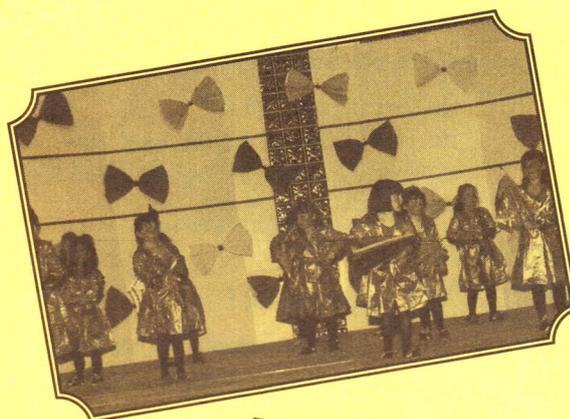
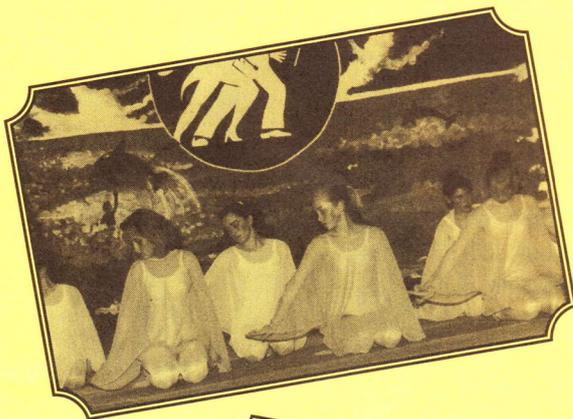
Et les adultes qui ont souhaité s'initier à la sculpture sur pierre notamment, ont pu se rendre compte que cela n'était pas si évident.

• Toujours Mieux ! ...

Les galas de danse présentés par "DANSE PASSION" et "TERPSICHORE" pour clôturer la saison.

La salle des fêtes a vibré sous les applaudissements d'un public enthousiasmé par le spectacle offert.

Vives félicitations à toutes les participantes et mention à leurs professeurs Françoise PHILY et Bérangère SALINAS.



• Infos Jeunes

Les jeunes gens qui ont réussi aux examens de fin d'année scolaire (tous diplômés) sont invités à venir se faire connaître en Mairie au plus tôt.

• **Succès pour la Kermesse du 3ème Age**

Les responsables du Foyer "Lou Roudelet" peuvent être satisfaits du bon déroulement de cette journée qui a permis de démontrer s'il en était besoin, la forte vitalité de ce club.

• **1ère Foire aux Expositions**

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître !

Une quarantaine d'exposants, un millier de visiteurs venus voir, acheter, échanger quelques fois.

Les efforts déployés ont été couronnés de succès.

L'instigateur de cette expo M. DEBARD, de l'Espace Culturel, peut être fier et satisfait.

Le dimanche et le lundi de Pâques, Eyragues deviendra-t-il un lieu de rencontres ? Pourquoi pas !



"La veste aux boutons portée par le président de l'espace culturel".



SUBVENTIONS VERSEES POUR 1992

Coopérative Ecole Primaire	1.000,00 F	F C P E	1.200,00 F
C G A	9.000,00 F	Club Taurin	30.000,00 F
Olympique Eyraguais	27.500,00 F	Amicale Sportive	6.000,00 F
Racing Club Eyraguais	26.000,00 F	Attelage Eyraguais	2.000,00 F
Avenir Eyraguais	3.000,00 F	Top Forme	800,00 F
Boule Joyeuse	5.000,00 F	Philathélie	1.200,00 F
Chasseurs Eyraguais	6.000,00 F	Espace Culturel	2.000,00 F
Amicale Pompiers	2.000,00 F	Club Photos	1.200,00 F
Saint-Eloi	7.000,00 F	L'Atelier	2.500,00 F
Donneurs de Sang	700,00 F	Amicale "Chiens"	700,00 F
Foyer 3ème Age	2.000,00 F	Floralies	3.000,00 F
Chorale de l'Amitié	2.000,00 F	USEP Primaire	4.300,00 F
A D M R	5.500,00 F	Déportés	800,00 F
Tennis Club	1.000,00 F	Coopérative Maternelle	1.700,00 F
FNACA	2.000,00 F	Terpsichore	1.500,00 F
Prisonniers 39/45	2.000,00 F	Danse Passion	1.500,00 F
A E P E	1.500,00 F	USEP Maternelle	500,00 F

EYRAGUES



EN FÊTE

Fête Nationale

LUNDI 13 JUILLET

19 H 00 : Abrivado, manade Aubanel

21 H 30 : Retraite aux flambeaux avec la participation des Associations Locales et Fanfares

22 H 00 : BAL avec la nouvelle formation de Raymond ECHEVERRIA.

24 H 00 : FEU D'ARTIFICE tiré par les Ets Ruggiéri.

MARDI 14 JUILLET

10 H 00 : "La Bourgino" avec animation pena "Lou Vedasou"

16 H 30 : aux arènes, course de vachettes, manade Aubanel

18 H 00 et 22 H 00 : BAL avec l'Orchestre Chris Michel.

Festival de Rock

VENDREDI 31 JUILLET

à partir de 21h00 aux arènes

Festival International de Danses Folkloriques

LES 8 ET 9 AOUT

avec la participation des groupes de :

TAIWAN - ARMENIE - SICILE - CEI (ancien URSS) - PROVENCE (La Capoulière de Martigues).

Fête Votive de la Saint-Symphorien

VENDREDI 21 AOUT

18 H 00 : au Stade Municipal, Souvenir André Grosfils / Dodo Bouchet, tournoi organisé par l'Olympique Eyraguais.

22 H 00 : aux arènes, course de "Tau" organisée par le Club Taurin

SAMEDI 22 AOUT

9 H 00 : 2ème édition de la course pédestre

22 H 00 : Encierro Place Jean Jaurès, manade Aubanel

22 H 00 : Bal avec l'Orchestre Pierre ALLEN.

DIMANCHE 23 AOUT

Animation dans le village avec les Cariocas et le Jazz-Band

16 H 00 : aux arènes, 1ère journée de la Corne d'Or

18 H 00 et 22 H 00 : BAL avec l'Orchestre Raymond ECHEVERRIA.

LUNDI 24 AOUT

9 H 00 : Pour les enfants : Pêche à la truite

12 H 00 : Apéritif concert

16 H 00 : aux arènes, Finale de la Corne d'Or

22 H 00 : Bal musette avec l'orchestre de Raymond Echeverria.

MARDI 25 AOUT

10 H 00 : "Bourgino" avec la pena "La Gardounenco"

13 H 00 : Grand Aïoli organisé par le RCE

16 H 00 : aux arènes, courses de Vachettes

22 H 00 : Grande Revue FARLIGHT "Ça c'est du Music-Hall".

MERCREDI 26 AOUT

9 H 00 : aux Issanes - Déjeuner au pré - Ferrade

11 H 30 : Abrivado

18 H 00 : Pour les petits, encierro de petits veaux

21 H 00 : Souper dansant organisé par l'Attelage Eyraguais

animé par "COCKTAIL DE NUIT" avec un super show laser

Pendant toute la durée des fêtes, Champ de Foire et au Boulodrome Municipal, grands concours de boules.

Légende photo : Départ course cycliste devant le Café du Commerce dans les années 1920.